

HÔTEL DE VILLE
Direction Générale des Services
N° tél. : 01.69.49.76.57
N/Réf. : NDA/ED/MR

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Préfecture
le 23/10/08 et de la publication
le 24/10/08
Le Maire



ARRETE N° 2008/470
Série A

OBJET : Arrêté de délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Claude LE ROUX, Adjoint au Maire

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18,

VU l'arrêté n° 2008/129 Série A du 17 mars 2008 accordant à Monsieur Jean-Claude LE ROUX, Conseiller Municipal, délégation pour toutes les questions relatives aux Transports, aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 2008 relative à l'élection de M. Jean-Claude LE ROUX en qualité de huitième Adjoint au Maire,

A R R E T E

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Claude LE ROUX, huitième Adjoint, conserve sa délégation pour toutes les questions relatives aux Transports, aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Article 2 : En cette qualité, il aura pouvoir de signer toutes correspondances et pièces administratives se rapportant à ses attributions.

Article 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Trésorier Principal de Brunoy, Receveur Municipal,
- l'intéressé.

Fait à Yerres, le 22 octobre 2008.



Le Député-Maire,

Nicolas DUBONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

